



PROCES VERBAL
De la 15^{ème} réunion du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE
Mercredi 27 janvier 2016 à 18h15
13 bis, boulevard de la République Saint-Claude

PRESENTS : Raphaël Perrin, Jean-Daniel Maire, Jean-François Demarchi, Nadia Lahu, Daniel Monneret, Pierre Gresset, Alain Mouret, Isabelle Heurtier, Jean-Louis David, Eliane Grenard, Jean-Jacques Baroni, Alexandre Stephan, Philippe Passot (arrivé à 19 h 15)

EXCUSE :

ABSENTS : Jean-Louis Millet,

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 27 janvier 2016, datée du 20 janvier 2016 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Mme Isabelle HEURTIER se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU

1-1 Approbation du compte-rendu de la réunion du 14^{ème} bureau du 2 décembre 2015.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité sans remarque.

2/ COMMUNICATIONS OFFICIELLES

2-1 Décisions du Président : Les décisions prises par le président depuis le dernier bureau sont présentées aux membres du bureau :

- Avenant n°2 à la décision n°1-2011 concernant les régies de recettes et d'avances de l'Atelier des Savoir-Faire
- Réalisation d'un emprunt de 670 000 € budget annexe activités économiques auprès de la Caisse d'Épargne pour une durée de 15 ans au taux de 1.60% l'an.
- Réalisation d'un emprunt de 1 000 000 € budget principal auprès du Crédit Mutuel pour une durée de 20 ans au taux de 1.95% l'an.

3/ ADMINISTRATION GENERALE

4/ PERSONNEL

5/ FINANCES

6/ ECONOMIE

6-1 Commerces : ouvertures dominicales – proposition ville de Saint-Claude

Suite à la loi Macron du 6 août 2015 concernant les ouvertures dominicales, les règles concernant le travail du dimanche se trouvent modifiées. Cette loi instaure de nouvelles dérogations au repos dominical et apporte plusieurs changements aux dérogations actuelles.

Dans les commerces de détail, le repos dominical peut actuellement être supprimé 5 dimanches par an, après décisions du maire (ou le préfet de ville pour Paris).

La loi Macron étend le nombre de dimanches concernés à 12. La règle des 12 dimanches par an s'appliquera pour la 1^{re} fois au titre de l'année 2016.

Lorsque plus de 5 dimanches seront concernés, la décision du maire devra être prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ainsi, après consultation des commerçants, la ville de Saint-Claude propose de retenir les dimanches 10 janvier 2016, 19 juin 2016, 26 juin 2016, 3 juillet 2016, 10 juillet 2016, 28 août 2016, 4 septembre 2016, 20 novembre 2016, 27 novembre 2016, 4 décembre 2016, 11 décembre 2016 et 18 décembre 2016.

Plusieurs membres demandent s'il est certain que les commerçants ont bien donné leur accord sur ces dates. A priori, l'Union commerciale est favorable aux dates proposées.

Le bureau communautaire, (résultat des votes : 11 pour – 2 contre– 0 abstention) rend un avis favorable quant à cette proposition laquelle sera soumise au conseil communautaire.

7/ LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7-1 Maison de santé de Saint-Claude : étude de programmation

L'état d'avancement de l'étude est porté à connaissance des membres du bureau. Aux fins d'échanges le document de travail en cours de rédaction est présenté aux membres du bureau.

Le Président rappelle qu'il a été décidé de confier au cabinet de programmiste SA 17, l'étude pour les sites de Rossel et de la friche Ford et que s'est rajouté le pôle du Tomachon.

Une réunion avec la programmiste, les professionnels de santé, les élus de St Claude et les personnes chargées du dossier à la Communauté de communes aura lieu le 4 février à 18 h 30 pour faire le point sur ce dossier.

7-2 Clinique de l'œil : travaux et demande DETR

Afin d'assurer l'installation de la clinique de l'œil sur le pôle du Tomachon, différents travaux de modification de cloisons, de peinture et d'électricité sont nécessaires.

Les devis suite à consultation sont présentés.

Il est rappelé que le calendrier d'installation de la clinique de l'œil doit permettre aux professionnels de prendre possession des locaux au 30 avril 2016.

Monsieur Jean François DEMARCHI précise qu'environ 10 emplois seront créés sur ce site.

Une demande de subvention au titre de la DETR sera présentée à la Préfecture afin de solliciter son accompagnement sur le projet.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 12 pour – 0 contre – 0 abstention) - Valide les travaux projetés

- Autorise le président à déposer une demande de subvention au titre de la DETR
- Autorise le président au vu des enjeux portés par cette installation à engager les travaux présentés et ce sans présager des suites réservées à la demande de subvention

8/ ENVIRONNEMENT

9/ PATRIMOINE / BATIMENTS

9-1 TADEO / HORTEO : contrat de sous-location commerciale à Delta Process

Le crédit-bail signé le 9 novembre 2015 entre la communauté de communes Haut Jura Saint-Claude et la société HORTEO permet à celle-ci de sous-louer tout ou partie des locaux. La société HORTEO a informé, conformément à l'article L 145-31 de son intention de sous louer les locaux à la société Delta-Process et ce de manière rétroactive au 1^{er} décembre 2015.

9-2 GRETA : Proposition de bail de location

(arrivée de Monsieur Philippe PASSOT à 19h15)

Dans le cadre du rachat du plateau technique de la CCI et l'implantation de la clinique de l'œil, des contacts ont été pris avec le GRETA qui loue actuellement une partie des locaux de la CCI. Lors de la dernière rencontre, les responsables du GRETA ont exposé leur souhait de réintégrer le lycée du Pré Saint Sauveur au 1er Septembre 2016. Leur installation demande quelques travaux et ils souhaiteraient pouvoir louer à titre temporaire jusqu'au 1er Septembre 2016, les salles 1 et 2 du pôle du Tomachon. Il est proposé un bail de location au GRETA sur la période du 1er Mars 2016 au 31 Août 2016. La surface de ces deux salles est de 74

m2. Le loyer proposé serait de 420 euros TTC par mois charges incluses. L'électricité sera quant à elle facturée suivant la consommation réelle puisque ces salles disposent de compteurs séparés. Le ménage des salles restera à charge du GRETA. Le GRETA s'engage à quitter ses locaux le 15/02/2016.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour – 0 contre – 0 abstention) -
Valide le présent contrat de location

- Autorise le président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce contrat

10/ TOURISME

10-1 AMI : commissariat de massif - dépôt de candidature

Le Commissariat de Massif, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports a lancé, fin d'année 2015, un « Appel à Manifestation d'Intérêt » en faveur du développement des sports de nature sur le Massif Jurassien.

L'objectif est d'accompagner, à l'échelle du Massif, le développement et la structuration des sports de pleine nature dans une logique double : tourisme pour la clientèle et éducation pour les résidents, en proposant dans un 1er temps pour la candidature, un document déclinant les grandes lignes de stratégie de développement des sports de nature sur notre territoire.

Le territoire Haut-Jura Saint-Claude souhaite se mobiliser sur cette thématique et donc se positionner sur cet AMI. Pour ce faire, il convient de transmettre avant la fin du mois de Janvier, une candidature sur la base d'un document sommaire identifiant les grandes lignes d'une stratégie globale pour le développement de ces activités (période 2015-2020).

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour – 0 contre – 0 abstention) -
Décide de répondre à l'appel à manifestations d'intérêt proposé par le Commissariat de Massif.

10-2 Etude VTT : recalage du plan de financement

Le Bureau Communautaire du 4 novembre 2015 a approuvé l'opportunité du projet d'étude VTT sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude et la sollicitation des financeurs suivants : Conseil Départemental du Jura et Commissariat de Massif (FNADT).

D'autres financeurs, tels que les Fonds Européens (FEDER) ou encore le Conseil Régional avaient été sollicités. Ces partenaires ne pourront pas nous accompagner sur le financement de l'étude mais n'excluent pas, par après, une intervention au titre de la réalisation des investissements définis par l'étude à conduire.

Courant décembre, la communauté de communes a été destinataire de l'accusé de réception du dossier « complet » par la Préfecture du Jura ainsi que de la convention FNADT.

Après avoir repris contact avec le Conseil Départemental du Jura, celui-ci enverra très prochainement un courrier-réponse exprimant leur non-possibilité d'accompagnement sur le financement de cette étude.

Pour mémoire, ci-après le plan de financement initial :

Commissariat de Massif (FNADT)	50 %	13 125 € TTC
Conseil Départemental du Jura	30 %	7 875 € TTC
Fonds propres CC Haut-Jura Saint-Claude	20 %	5 250 € TTC
TOTAL GLOBAL OPERATION	100 %	26 250 € TTC

En vue de pouvoir lancer l'étude prochainement, il conviendrait d'adopter le **nouveau plan de financement** détaillé ci-dessous, ne tenant plus compte de la participation du CD39 :

Commissariat de Massif (FNADT)	50 %	13 125 € TTC
Fonds propres CC Haut-Jura Saint-Claude	50 %	13 125 € TTC
TOTAL GLOBAL OPERATION	100 %	26 250 € TTC

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour – 0 contre – 0 abstention)

- approuve le nouveau plan de financement de l'opération

- autorise le président à engager la présente étude. Cette étude fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2016.

10-3 Convention de partenariat pour l'organisation des jeux des neiges 2016

La Ville de St Claude organise depuis plusieurs années, en partenariat avec la Communauté de communes, les Jeux des Neiges. La ville met à disposition ses éducateurs sportifs et la communauté de communes se charge du damage et des installations nécessaires. Cette opération, réalisée sur le site de Lajoux, a pour objectifs de faire pratiquer le ski de fond aux élèves du primaire (CE2 – CM1) de manière ludique, d'évaluer les acquis et de permettre aux élèves de découvrir et pratiquer le ski de fond. Elle a lieu sur 5 journées en mars. Chaque journée rassemble une école de St Claude et une autre école volontaire de la Communauté de communes. Cette opération rassemble jusqu'à 140 enfants par jour.

La convention a pour objectif de fixer les rôles de chacune des parties dans l'organisation de cette opération.

Monsieur Philippe PASSOT demande comment est transmise l'information aux écoles. À priori, c'est l'Education Nationale qui s'en charge. Il faudra vérifier que toutes les écoles de la communauté de communes soient informées car elles doivent toutes pouvoir en bénéficier et que cela soit inscrit dans la convention.

Il est demandé que le renouvellement de la convention se fasse par tacite reconduction.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour – 0 contre – 0 abstention)
- autorise le Président à signer la convention à intervenir entre les partenaires dont la Communauté de communes pour l'édition 2016.

11/ SPORTS

12/ CULTURE

12-1 Saute-Frontière : partenariat printemps des poètes et pérégrinations

Un partenariat est proposé avec l'association Saute-Frontière en mars et en octobre 2016.

Le printemps des poètes

Du 5 au 20 mars 2016

Semaine de la langue française du 12 au 20 mars

Vendredi 11 mars 2016

En amont des lectures au musée avec le tout public, une rencontre est prévue entre **Timothée Laine**, écrivain, comédien, et **Marcel Miracle**, artiste, géologue, avec les scolaires.

Les dessins de Marcel Miracle seront présentés dans le cadre d'un partenariat avec la galerie Ligne 13 à Genève. Cette petite exposition au musée permettra de relier les arts plastiques à l'écriture.

Au moment de la rencontre avec ces auteurs artistes, le musée proposera une petite conférence « L'art et les mots » à destination des scolaires. Des ateliers de pratiques artistiques intégreront les mots, l'écriture dans les arts plastiques (transversalité entre professeurs de littérature et d'arts plastiques).

À partir de l'action de Timothée Laine intitulée : « Poésie à la carte » (proposition aux commerçants de choisir un poème qui sera lu dans leurs magasins), les dessins et productions plastiques des enfants seront présentés dans les vitrines des boutiques de Saint-Claude.

Samedi 12 mars 2016

17h : double lecture Timothée Laine et Marcel Miracle : performance, lectures et présentation des dessins de Marcel Miracle. Ouverture par des lectures en ville avec l'atelier de Timothée Laine. **Marcel Miracle** (né Marc Magnin en 1957 à Moramanga, Madagascar, écrivain, artiste et illustrateur français et suisse) : un partenariat va être mis en place avec l'association locale malgache qui découvrira le musée et rencontrera l'artiste.

Les pérégrinations (15^{ème} édition)

Du 1^{er} au 9 octobre 2016

Samedi 8 octobre 2016

Conférence de **Jean-Claude Bailly** (à partir de son ouvrage : *Regarder la peinture*, Paris, Hazan, 1992)

Dimanche 9 octobre 2016

Rencontre, lecture avec Jean-Claude Bailly à partir de son livre intitulé : *Le Dépaysement. Voyages en France*, Paris, Le Seuil, 2011

Présentation d'une installation vidéo et photographique avec **Rémi Reggazoni & Janice Wimmer** dans le pavillon pédagogique du musée. Lecture, rencontre avec l'auteur **Benoît Vincent**.

Notre participation pour le Printemps des poètes et les Pérégrinations s'élève à 2 500 €. Pour mémoire, les montants alloués à Saute Frontière étaient de 4 500€ en 2015.

Le bureau communautaire après avoir délibéré, (résultat des votes : 12 pour – 1 abstention – 0 contre)

- valide le partenariat proposé pour les 2 actions

- autorise le Président à signer la convention correspondante.

12-2 Conservatoire : partenariat conservatoire d'Oyonnax – projet guitare

Un projet pédagogique autour de la guitare est organisé en partenariat entre les Conservatoires de musique Haut-Jura Saint-Claude et Oyonnax.

Ce projet permet :

- Une master-class en cours individuels et en ensemble à Oyonnax le 09 avril,
- Une restitution en ensemble de guitare des élèves avec un concert d'un duo professionnel de guitare à Oyonnax le 09 avril.

Le Conseil départemental sera sollicité dans le cadre des subventions accordées aux projets inter-écoles 2016.

	Dépenses		Recettes
	Haut-Jura Saint-Claude	Oyonnax	Haut-Jura Saint-Claude
Transport en bus master-class et concert à Oyonnax le 09/04/2016	320		
Master-Class le 09/04/2016 (partage à parts égales)	200	200	
Salaires et charges	3 165		
Frais de déplacement des artistes le 08/04/2016 (partage à parts égales)	315	315	
Concert en duo de guitare		800	
Hébergement des artistes à Oyonnax les 08 et 09/04/2016		?	
Subventions 2016 du Conseil départemental (Dépenses + salaires et charges)			4 000
SOUS-TOTAL	4 000	1 315	4 000
TOTAL	5 315		4 000

Les artistes donneront un devis et une facture correspondants aux montants ci-dessus à l'attention de chaque collectivité.

Il est à noter que le budget s'équilibre pour notre collectivité car il permet de valoriser les salaires et charges de nos professeurs.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour – 0 contre – 0 abstention) - valide le projet

- autorise le Président à signer la convention de partenariat.

12-3 Conservatoire : partenariat conservatoire d'Oyonnax – projet clarinette

Un projet pédagogique autour de la clarinette est organisé en partenariat entre les Conservatoires de musique Haut-Jura Saint-Claude et Oyonnax les 5/12 et 19 mars 2016.

Ce projet permet :

- Une répétition en ensemble de clarinette à Oyonnax le 05 mars,
- Une master-class du quatuor de clarinette Vendôme à Saint-Claude le samedi 12 mars,
- Une répétition en ensemble de clarinette à Saint-Claude le 12 mars,
- Un concert du quatuor de clarinette Vendôme à Saint-Lupicin le samedi 12 mars,
- Un concert en ensemble de clarinette des élèves des conservatoires complété par l'ensemble professionnel de clarinette du Jura à Oyonnax le samedi 19 mars.

Le Conseil départemental sera sollicité dans le cadre des subventions accordées aux projets inter-écoles 2016.

	Dépenses		Recettes
	Haut-Jura Saint-Claude	Oyonnax	Haut-Jura Saint-Claude
Transport en bus répétition à Oyonnax le 05/03/2016	175		
Master-Class le 12/03/2016 à St-Claude	1 200		
Concert à l'Épinette le 12/03/2016 et hébergement les 11 et 12/03/2016	3 800		
Location de l'Épinette	100		
Transport en bus des élèves d'Oyonnax à St-Claude		?	

Transport en bus concert à Oyonnax le 19/03/2016	201		
Concert de l'Ensemble de clarinette du Jura le 19/03/2016		600	
Entrées payantes concert du 12/03/2016			?
Subventions 2016 du Conseil départemental (Dépenses + salaires et charges)			4 000
SOUS-TOTAL	5 476	600	4 000
TOTAL	6 075		4 000

Les artistes donneront un devis et une facture correspondants aux montants ci-dessus à l'attention de chaque collectivité.

Le reste à charge pour notre collectivité est de 1 476 €. Les recettes du concert du 12 mars viendront réduire cette dépense.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour - 0 contre - 0 abstention) - valide le projet

- autorise le Président à signer la convention de partenariat.

12-4 Musée de l'Abbaye : exposition Mayet et Petit - dépôt vente d'ouvrages

Dans le cadre de l'exposition *Dominique Mayet - Jacques Petit, une famille d'artistes* (12 février - 29 mai 2016) (le vernissage aura lieu le 12 février à 18 heures), un dépôt - ventes de livres est proposé pour la boutique du musée, avec l'éditeur : Jérôme Do Bentzinger (Colmar / Strasbourg) pour les éditions suivantes :

- Mayet, 118 pages, 2013 Prix de vente : 24 €
- Mayet, aquarelles et dessins, 82 pages, 2015 Prix de vente : 24 €
- Jacques Petit, Noirs et couleurs sur papier, 114 pages, 2010 Prix de vente : 22 €

L'éditeur propose un dépôt vente avec un abattement de 30% sur le prix des éditions.

L'éditeur prend en charge l'envoi des livres au musée. À la fin de l'exposition, le musée rembourse à l'éditeur les éditions vendues et renvoie à sa charge les invendus.

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour - 0 contre - 0 abstention) - valide le dépôt-vente avec l'éditeur Jérôme Do Bentzinger à la boutique du musée - autorise le président à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette vente.

12-5 Musée de l'Abbaye : exposition Mayet et Petit - Modification du tarif du Cahier de l'abbaye

Un Cahier de l'Abbaye (4^{ème} cahier) sera édité pour l'exposition Dominique Mayet et Jacques Petit. Format : 29,5 x 21 cm, quadrichromie, textes musée de l'abbaye, entre 26 et 48 pages. Ce support permet au musée d'éditer une publication plus modeste qui accompagne certaines de ses expositions, à un prix modique, pour les visiteurs qui souhaitent repartir avec une édition différente du traditionnel catalogue d'exposition.

Prix de vente des Cahiers de l'Abbaye : 3 €

Proposition prix de vente du Cahier de l'Abbaye Mayet - Petit : 5 €

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour - 0 contre - 0 abstention) - valide la modification du prix de vente du Cahier de l'Abbaye n°4 à 5€ - autorise la vente en boutique.

12-6 Musée de l'Abbaye : exposition Mayet et Petit - Vente d'autres produits en boutique

Dans le cadre de l'exposition Mayet et Petit, des produits dérivés sont proposés pour la vente en boutique :

- deux cartes postales reproduisant une œuvre de Mayet et une œuvre de Petit, ainsi que deux affiches reproduisant également des œuvres des artistes sont proposées en boutique :

Carte postale Mayet : 1 €

Affiche beaux-arts Mayet : 5 €

Carte postale Petit : 1 €

Affiche beaux-arts Petit : 5 €

Le bureau communautaire à l'unanimité, (résultat des votes : 13 pour - 0 contre - 0 abstention) - valide l'édition des cartes postales et des affiches - autorise la vente en boutique.

13/ SPANC/DEVELOPPEMENT DURABLE

14/ QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Communes nouvelles** : à la demande de Jean-Daniel MAIRE, une réunion d'information et de concertation aura lieu entre les maires de la communauté de communes au sujet des communes nouvelles. Elle aura lieu aux Dolines le vendredi 5 février à 18 heures.
- 2) **Fermes ouvertes** : Mme Nadia LAHU informe l'assemblée de l'action « Fermes ouvertes » lancée par le C.P.I.E. Cela se fait tous les 2 ans et intéresse un large public. Cependant, la somme demandée par le C.P.I.E. paraît beaucoup trop élevée au regard des prestations. De plus, il convient que la communauté soit mise en avant, en sa qualité de financeur de l'opération. Dans la communication, il serait à prévoir des « flammes » avec le logo de la communauté de communes, installées dans chaque ferme ouverte à la visite. Mme Nadia LAHU reprendra contact avec le C.P.I.E. pour leur exposer ces différents points. Une nouvelle proposition sera faite au bureau du 2 mars 2016.
- 3) **Lettre de M. Jean-Louis MILLET** : M. Jean-Jacques BARONI soulève la question de la réponse au dernier courrier de M. Jean-Louis MILLET. Il s'en suit un large échange de vues sur le fait de répondre ou non, d'une réponse orale ou écrite, collective ou individuelle. La lettre sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil communautaire.

-----ooOoo-----

La séance est levée par le Président à 21 h 10.

Raphaël Perrin
Président



Isabelle HEURTIER
Secrétaire



Fait à Saint-Claude,
Le 28 janvier 2016

Le présent procès-verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux communes membres pour affichage.

